



OBSERVATION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SYNTHÈSE **JUIN 2025**
DONNÉES 2022

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CENTRE-VALDELOIRE.FR



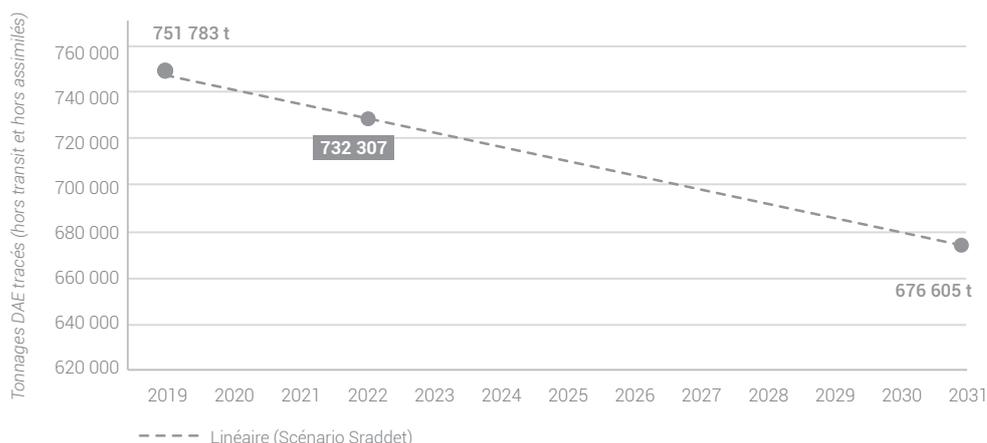
Cette synthèse présente les principaux enseignements de la seconde observation régionale des déchets d'activités économiques réalisée par l'Observatoire régional déchets et économie circulaire animé par la Région Centre-Val de Loire. Le rapport complet, qui propose notamment des analyses par département, est accessible à tous sur le [site de la Région Centre-Val de Loire](#).

LA PRODUCTION DE DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (DAE) EN 2022

Le périmètre de l'observation concerne **les déchets d'activités économiques non dangereux non inertes hors déchets du BTP, déchets organiques agricoles, assainissement et assimilés**. Les DAE sont produits par les industriels, commerçants, artisans, collectivités et administrations.



La quantité de DAE régionaux produits et reçus en installation de traitement (quantités déclarées par les exploitants des sites de traitement) **en diminution de 3 % par rapport à 2019.**



La projection de l'estimation de la production de DAE régionale tracée observée sur l'année 2022 se situe sur les objectifs SRADET.

PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

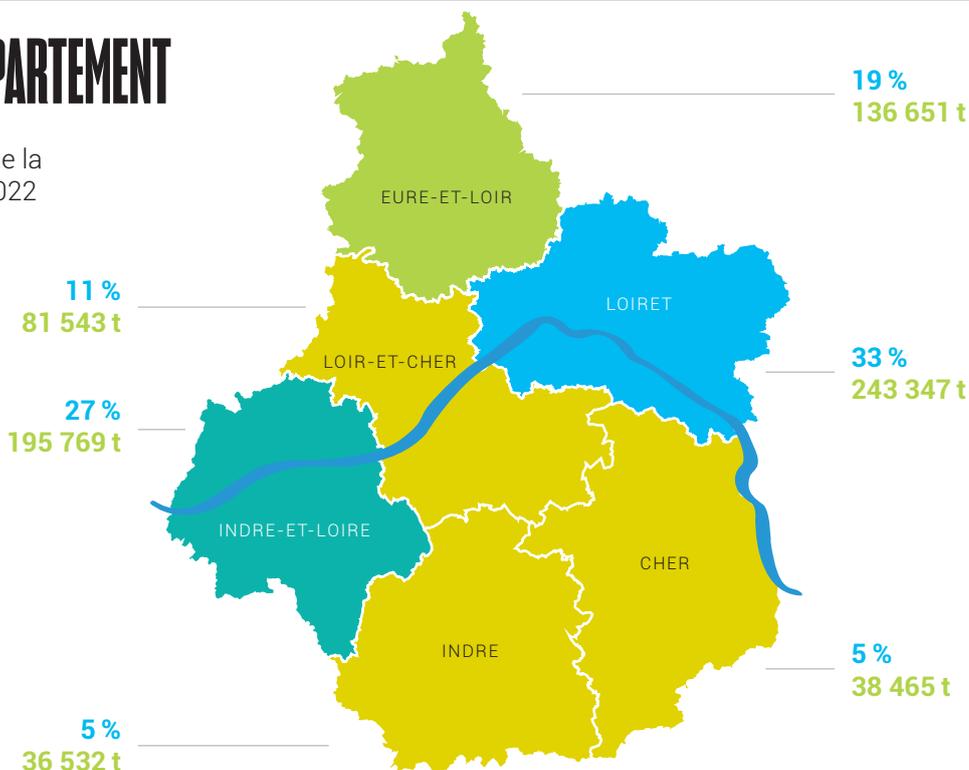
Cartographie de la répartition de la production de DAE tracés en 2022 par département.

% Répartition de la production de DAE régionale selon le département en 2022

t Répartition des tonnages de DAE hors assimilés tracés par département en 2022

Tonnage DAE 2022

- Inférieur à 100 000 tonnes
- De 100 000 à 150 000 tonnes
- De 150 000 à 200 000 tonnes
- Supérieur à 200 000 tonnes



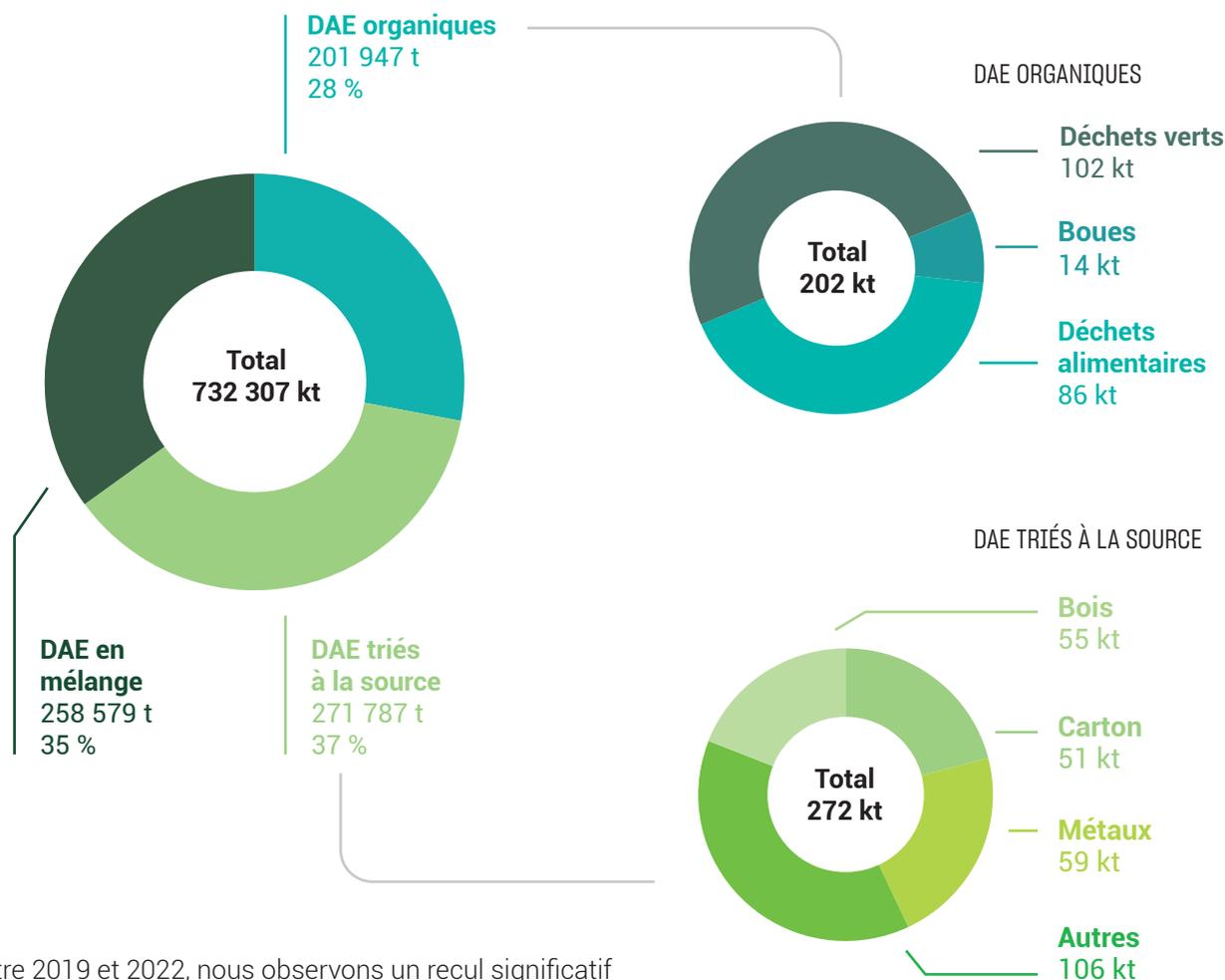
Entre les deux années d'observations 2019 et 2022, nous constatons une diminution des tonnages de DAE tracés (hors assimilés) sur les départements du Cher (-66 %), de l'Indre (-25 %) et du Loir-et-Cher (-18 %). Nous observons a contrario une augmentation de 34 % des tonnages tracés sur les départements d'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loire. Les tonnages de DAE tracés sont relativement stables sur le département du Loiret.

COMPOSITION DES DAE

65% des DAE sont triés à la source (carton, métaux, bois, déchets alimentaires, déchets verts, boues et autres), les 35% restants sont en mélange. La proportion de déchets triés à la source (carton, métaux, bois et autres) est de

37% et celle des déchets organiques (déchets alimentaires, déchets verts, boues) est de 28%.

La ventilation des tonnages régionaux par typologie de déchets est la suivante :



Entre 2019 et 2022, nous observons un recul significatif de la part des DAE en mélange (-37%), une augmentation de la part DAE triés à la source (38%) et de la part de DAE organiques (43%).

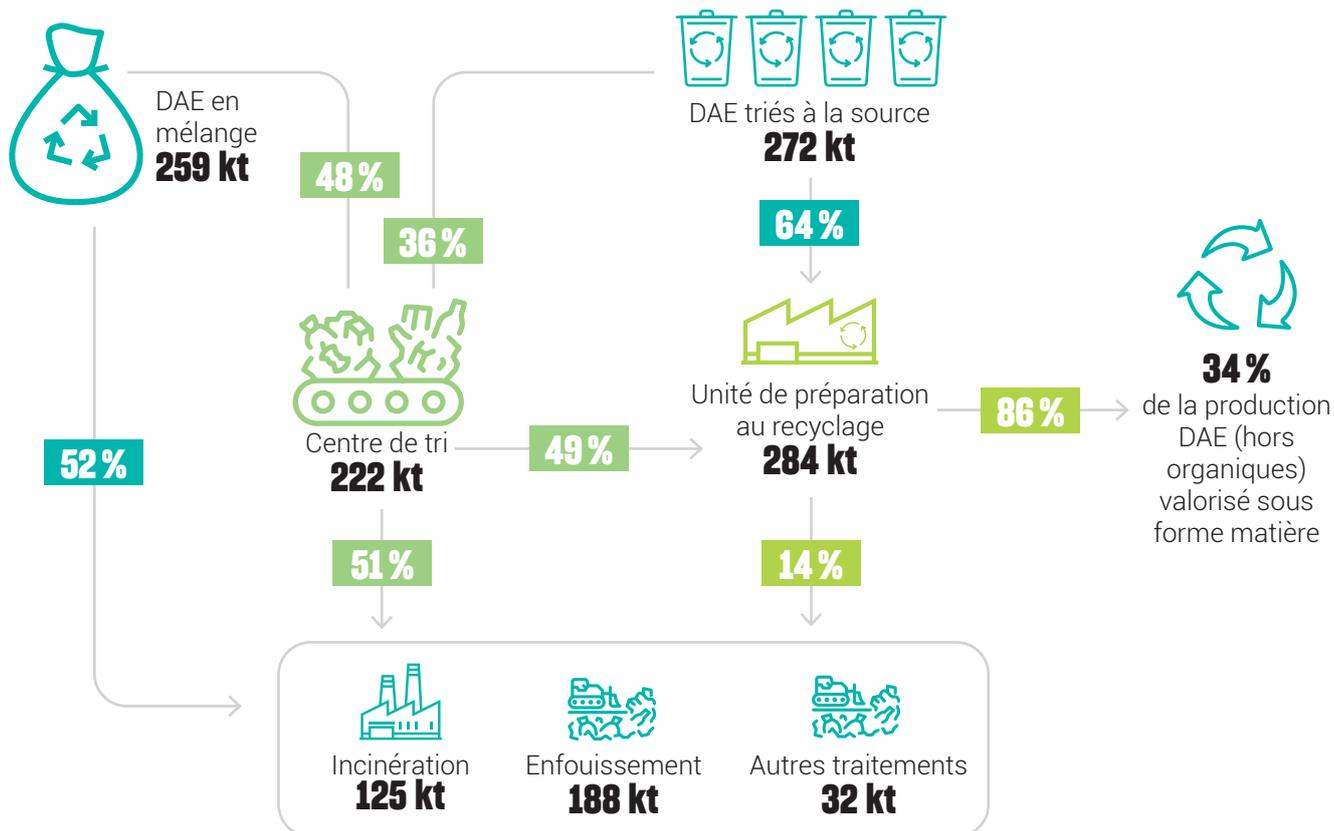
En termes de composition, en 2022, hors DAE en mélange, les flux triés à la source les plus représentatifs en tonnages sont les déchets verts (14%), les déchets organiques alimentaires (12%), les métaux (8%), le bois (8%) et les papiers cartons (7%).

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DAE EN 2022

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DAE EN MÉLANGE ET DES DAE TRIÉS À LA SOURCE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2022, 30% des DAE produits ont comme première destination un centre de tri, 28 % une unité de traitement biologique, 24 % une unité de préparation au recyclage, 9% une unité de traitement thermique (Unité de valorisation énergétique avec ou sans récupération de chaleur) et 5% une installation de stockage. Remarque, 4% DAE n'ont pas pu être tracés.

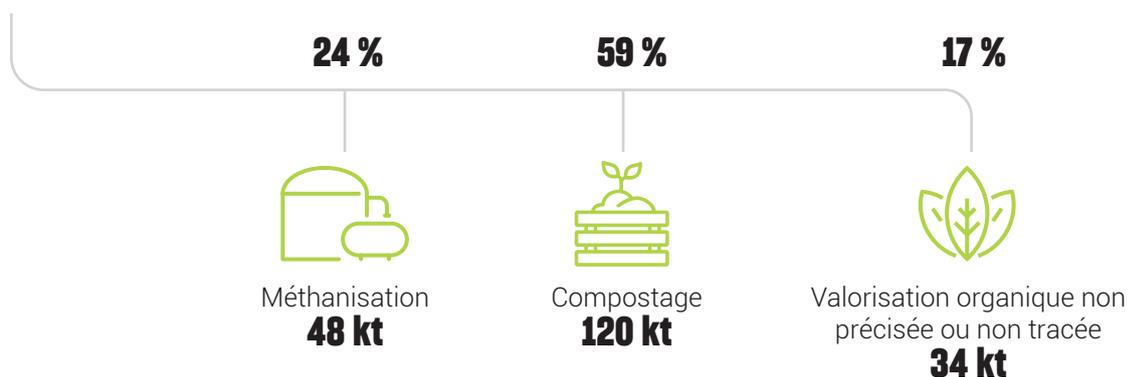
En appliquant la méthodologie harmonisée d'observation des DAE élaborée par l'ADEME et adaptée pour la région, la décomposition du calcul des taux de valorisation matière et organique des DAE est la suivante :



MODALITÉS DE VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES


Déchets organiques
202 kt

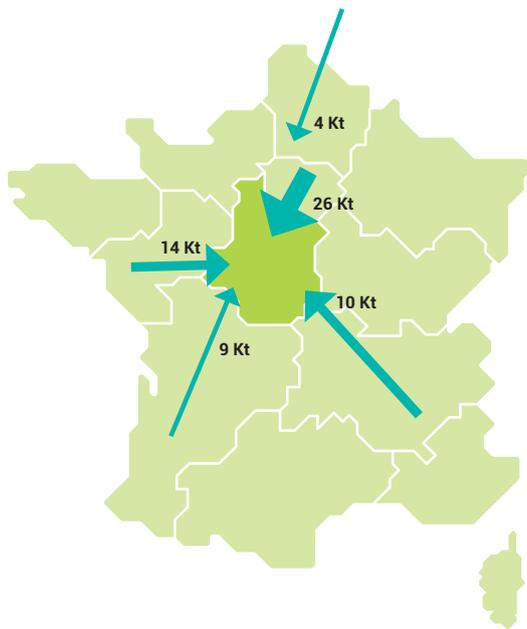
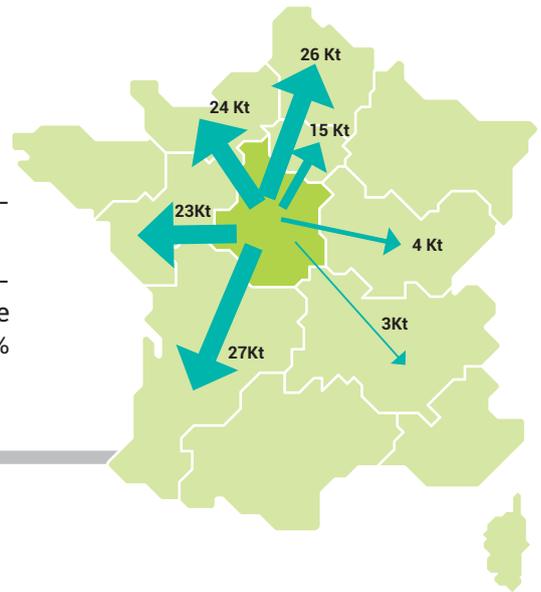

Taux de DAE valorisés sous forme organique
28%



DES TRANSFERTS DE ET VERS LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le traitement des DAE produits en région Centre-Val de Loire est réalisé en région pour 83% des tonnages, et 17% hors région.

Sur l'année 2022, 127 kt de DAE ont ainsi été exportées pour traitement hors de la région. 21% des DAE sont exportés vers la Nouvelle Aquitaine, 20% vers les Hauts-de-France, 19% vers la Normandie, 18% vers les Pays de la Loire et 12% en Île-de-France.



Sur l'année 2022, 68 kt de DAE ont ainsi été importées en région Centre-Val de Loire. 38% proviennent d'Île-de-France

Les tonnages de DAE produits en dehors de la région et importés en région pour traitement sont presque deux fois moins importants que les tonnages exportés.

CONTEXTE

Les données présentées sont issues du travail de l'Observatoire régional déchets et économie circulaire animé par la Région Centre-Val de Loire.

Cette seconde observation des déchets d'activités économiques menée sur la région Centre-Val de Loire s'appuie, comme la précédente observation des données 2019, sur la méthode harmonisée d'observation des déchets d'activités économiques et le guide de calcul des indicateurs de l'Ademe publiés en 2020.

Étude réalisée par le bureau d'étude Terra
www.terra.coop

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Vos contacts au Conseil régional Centre-Val de Loire

Erwan Métivier,

Chargé de mission "Observatoire Déchets et Économie Circulaire"

erwan.metivier@centrevallde Loire.fr

Julien Mauge,

Chargé de mission "Plan déchets"

julien.mauge@centrevallde Loire.fr